

**Compte rendu de l'atelier Vacances
du mardi 3 juin 2008**

PRESENTS

Isabelle UGUEN UDAF iuguen@udaf29.unaf.fr
Joëlle DAERON cesf Caf Sud
joelle.daeron@cafquimper.cnafmail.fr
Monique ROLLAND Centre Social Rosporden
monique.rolland@cafquimper.cnafmail.fr
Isabelle SEITE centre social la Courte Echelle
Plouzané pji.lce@orange.fr
Linda HELIES ADSL référente familles centre social
de Kérourien linda.helies@cafbrest.cnafmail.fr
Yvan DOUILLARD Cap Glazic (centre social)
familles.capglazik@glazik.com

Sandrine MARC MSA29
marc.sandrine@armorique.msa.fr
Françoise DAVY-ISAAC *Vacances et familles du
Finistère* asso29@vacancesetfamilles.asso.fr
Anne-Cécile DRONNEAU MPT Ergue Gabéric
mpteg.social@wanadoo.fr
Mickaël TUAL MPT Polysonnance
mickael@polysonnance.net
Nathalie KERIVEL MPT Polysonnance

EXCUSES

Annaïg SAVINA CAF Sud

- 1) **Tour de table de présentation**
- 2) **Retour sur le compte-rendu de la dernière réunion**
- 3) **Travail sur les grilles :**

Chaque participant présente les éléments contenus dans la grille de travail : (voir fiches ci-jointes)

- | | |
|--|------------------------------|
| - Association, organisme, collectivité | - Moyens de transports |
| - Référent du projet | - Participation des familles |
| - Objet (séjour collectif ou individuel) | - Coût du séjour |
| - Public concerné | - Financement |
| - Organisation du séjour | - Les freins repérés |
| - Détermination du lieu | - Les éléments facilitateurs |

1) Vacances et Familles du Finistère :

Il y a deux salariés pour un réseau de 200 bénévoles. Les familles doivent être titulaires de bons vacances. Elles sont accueillies par des bénévoles et rencontrées plusieurs fois avec les travailleurs sociaux. L'accompagnement du bénévole se traduit par le fait d'aller chercher la famille à la gare, aller faire les courses. Le bénévole peut être plus ou moins présent selon le besoin.

Le recrutement se fait par le bouche à oreille.

Le coût moyen du séjour s'élève à 500 euros pour une famille.

2) MSA :

Il s'agit du principe de l'échange. Une famille accueille les enfants d'un autre département pendant les vacances. Le public concerné : ressortissants de la MSA. C'est la MSA qui choisit le département avec qui elle va travailler. Cette année l'échange se fait avec la Drôme. Il s'agit de favoriser un premier départ en vacances. Le but étant de faire bénéficier le plus grand nombre de familles. Une réunion a lieu avant le départ avec toutes les familles.

3) MPT Centre social Erqué-Gabéric :

Depuis deux ans la MPT propose deux types de formules :

1^{re} formule : elle loue du matériel de camping aux familles à des prix très raisonnables.

2^e formule : pour des familles plus en difficulté, le centre social monte le projet avec elles. Le matériel est déposé sur le camping, les tentes sont montées puis la famille reste seule dans un camping au bord de mer. Le but est que les familles soient autonomes. Trois familles sont parties. Il existe un bon partenariat avec la CAF et le Conseil Général. Les séjours durent en général une dizaine de jours.

4) Centre Social Intercommunal de Cap Glazik :

Organisation d'un séjour collectif de vacances familiales d'une semaine en gîte à Loctudy. Il s'agit surtout de familles avec enfants qui souhaitent sortir de leur isolement (beaucoup de familles monoparentales avec enfants en bas âge). Une réunion de préparation a lieu avec les travailleurs sociaux du Conseil Général.

Le financement : court séjour, bons CAF. Encadrement : présence d'un animateur.

5) Centre social de Kerourien à Brest :

Organisation de sorties familiales. Accompagnement d'un groupe de bénévoles : travail d'accompagnement et de mobilisation. Les sorties sont ouvertes aux familles et aux personnes seules.

6) Centre social La Courte Echelle à Plouzané :

Propose des séjours collectifs et individuels.

Frein quant au financement : les actions d'autofinancement sont un frein car les familles ne sont pas forcément intéressées.

7) Centre social de Rosporden :

Propose des actions d'autofinancement pour financer des séjours sur l'été en mobil homes ou caravanes séjour en juillet et août. Un travail de préparation est fait en amont. Le centre assure le transport des familles sur le site. Les séjours durent une semaine.

8) CAF du Sud Finistère :

5 conseillères en économie sociale et familiale sur le secteur du Sud Finistère travaillent au sein du service des interventions individuelles et collectives de la CAF. Leur rôle consiste à expliquer le fonctionnement des bons vacances : les bons vacances fonctionnent dans les centres de vacances (vacancier, renouveau...). Propose l'allotement ou la formule camping.

9) Polysonnance (Châteaulin) :

Partenariat avec le PCC qui permet d'avoir des entrées à prix réduits dans un certain nombre de lieux (Abbaye de Daoulas, domaine de Trévarez...). Permet de proposer des spectacles, visites, expositions de qualité. Tarif : 3 euros par personne ou 10 euros par famille. Une coordination est opérée par Vacances et familles, le CCAS, le CDAS, les restos du cœur, Domicile Action. L'objectif est d'avoir des familles qui viennent de tout le territoire.

L'ensemble des participants souhaitent continuer à travailler et apporter des outils en vue d'une mutualisation et la création d'un outil papier (dans un premier temps, puis outil informatique) recensant un certain nombre d'adresses d'informations...

Prochaine réunion le mardi 7 octobre à 10h à la MPT de Châteaulin
--

Compte-rendu réalisé
par Isabelle UGUEN, pour l'atelier.

ATELIER VACANCES DU REAAP

Organisme ou Collectivité : CAF .

Référent du projet : Les conseillers en ESF du Service des Interventions Sociales et Individuelles et collectives de la CAF .

Objet : (Séjour collectif, séjour individuel)

Séjour individuel -

Public concerné : - Bénéficiaire de B.U. CAF :
- Personnes isolées en situation de précarité familiale et (ou) financière .

Organisation du séjour : (familles, partenaires....)

- familles (accompagnement parfois par la CEF pour monter le projet) .

Détermination du lieu (type d'hébergement, type de gestion) :

- allotement : pré-déterminé / CEF et conseiller technique . choix de la famille parmi les sites

Moyens de transports :

- camping : choix / famille -

- véhicule de la famille .
- parfois le train . car .

Participation des familles (à la construction du projet, financière....) :

- à la construction du projet ; oui // choix du camping .
réservation par la famille

Coût du séjour : - financière : variable selon les projets et le budget de la famille .
moins vrai pour allotement

? Variable -

Financement :

Enveloppe CAF -

Les freins repérés : - coût du séjour - encamping // location mobil-home -

Les éléments facilitateurs : - accompagnement du projet au moment de la préparation
- soutien financier .

ATELIER VACANCES DU REAAP

Organisme ou Collectivité : centre social intercommunal de CAP Glazik

Référent du projet : Yvan Douillard / Nelly Troboa animateurs adulte / famille de CAP Glazik

Objet : (Séjour collectif, séjour individuel)

- mise en place d'un séjour collectif de vacances familiale d'une semaine en gîte à Loctudy

deux buts poursuivis :

- favoriser l'accès au droit pour tous à un premier départ en vacances
- soutenir et accompagner les parents dans leur rôle éducatif

les objectifs du projet :

- favoriser l'implication et l'autonomisation des familles en les accompagnant dans l'organisation de leurs vacances
- durant le séjour, favoriser l'aide et le soutien à la fonction parentale dans un cadre de loisirs (rapprochement intra-familial et inter-familial)
- favoriser la participation de ces habitants dans la vie locale, à posteriori le déroulement du séjour

Public concerné :

- cinq familles des diverses communes du pays Glazik qui rencontrent des difficultés d'autonomie (organisationnelle, financière, mobilité)

Organisation du séjour : (familles, partenaires....)

- les acteurs sociaux du territoire pour cibler et mobiliser les familles
- le centre social en tant qu'organisateur du séjour
- les familles participent à l'organisation et la préparation du séjour

Détermination du lieu (type d'hébergement, type de gestion) :

- en gîte (gestion privée)

Moyens de transports :

- marche et vélo

Participation des familles (à la construction du projet, financière....) :

- participation financière
- participation à l'organisation, à la vie quotidienne (repas) et à l'animation de leurs vacances

Coût du séjour :

- ça dépend de la composition des familles (dans une fourchette de 80 à 120 €)

Financement :

- CAF (*appel à projet social régional, bonus CAF*)
- CAP Glazik (communauté de communes)
- participants

Les freins repérés :

- la mobilisation du public ciblé sur le moyen terme *(mobilisation sur tel dispositif)*
 - le turnover élevé des travailleurs sociaux du territoire Pays Glazik *(faire partir ces enfants en parents)*
- Les éléments facilitateurs :

ATELIER VACANCES DU REAAP

Organisme ou Collectivité : Centre social La Courte Echelle Plozore

Référent du projet : Isabelle SEITE référente famille

Objet : (Séjour collectif, séjour individuel)

collectif
individuel

Public concerné : familles de tous niveaux : mixité sociale.

Organisation du séjour : (familles, partenaires...)

accompagnement des familles de l'élaboration de projets
Séminaire au de groupes \Rightarrow CDAS CAS - particularité
Détermination du lieu (type d'hébergement, type de gestion) : secours catholique + Secours
en fonction du projet déterminé avec la famille en
le groupe et en fonction de budget

Moyens de transports : - car (sortie) -
- covoiturage / week end.
- train (séjour).

Participation des familles (à la construction du projet, financière...):

- action d'auto-financement soutenus par le CAS.
- en fonction de situation
- participation à des réunions d'élaboration - prises de contact.

Coût du séjour :

Financement : C.A.F.
~~CAF~~ subventions du centre (C.A.F. ville - C 629)

Les freins repérés : - Manque de matériel / petits budgets
- Manque d'autonomie - d'organisation
- difficulté de vie en groupe -

Les éléments facilitateurs :

- dynamique de groupe

ATELIER VACANCES DU REAAP

Organisme ou Collectivité : MSA

Référent du projet : Marie Madec

Objet : (Séjour collectif, séjour individuel)

Echange vacance : Séjour individuel en famille, départ groupé.

Public concerné :

8 j pour accueillir 3 j pour être accueilli.

Familles ressortissantes msa en PF. Enfants de 8 à 12 ans.
De préférence famille qui ne part pas ou peu en vacance

*Objet : ... de l'acte socialisant + permettre aux enfants de ...
aider de ... d'acquiescer (à l'été 2017, 2018, 2019)*

Organisation du séjour : (familles, partenaires....)

la MSA choisi le département puis, réunion téléphonique pour finaliser le projet : validation des choix, mise en œuvre concertée, repérage des modalités communes et des pratiques différentes, questions par rapport à l'organisation, conception générale du projet. Concertation sur les critères de sélection des familles : âge des enfants, qualité de l'accueil, implication dans le projet, disponibilité ...

Détermination du lieu (type d'hébergement, type de gestion) : échange entre correspondants, donc accueil en famille

Moyens de transports :

car, train, selon la destination

Participation des familles (à la construction du projet, financière....) :

lors de l'entretien, le travailleur social aide la famille à s'impliquer dans le projet. Participation financière + disponibilité pour accueillir, visites ...

Coût du séjour : 4300€

Financement : participation des familles :

1190€ (soit 70€ / famille) le reste est financé par le budget de l'action sanitaire et sociale (transport, assurance ...)

Les freins repérés :

Disparité entre les départements, mobilité et disponibilités des familles (travaux agricoles plus ou moins importants selon dates et départements ...)

Réorganisation de certaines caisses MSA en fédération, organisation des départements ...

Difficulté à trouver des familles, problème atténué puisque autorisation de faire information par courrier et dans le journal de la MSA

Les éléments facilitateurs :

Expérience depuis 95 en échange et depuis 2001 en accueil. C'est aussi une limite, car certains départements ont fait le tour. Essaie de trouver un nouveau département chaque année.

Points positifs : 1^{er} départ dans un cadre sécurisé, confiance des familles dans l'organisation et dans les travailleurs sociaux. Image de marque positive de cette action.

ATELIER VACANCES DU REAAP

Association :  Vacances Familiales 29

Référent du projet : Françoise DAVY-ISAAC, déléguée départementale

Objet : Séjours de vacances familiales – parent(s) & enfant(s)

- o Permettre à des familles que les conditions de vie défavorisent et qui n'ont pas les moyens d'utiliser les formules habituelles de vacances, de partir dans des maisons ou des H.L.L. en milieu rural.
- o Concourir à ce que ces familles deviennent par le développement d'une dynamique associative, actrices dans la vie de la cité, et ainsi, mettre en échec l'isolement et l'exclusion.

Public concerné :

Il s'agit de familles présentant des difficultés financières, bénéficiaires obligatoirement des Bons Vacances ou des Pass Loisirs de La CAF, auxquelles peuvent se cumuler d'autres difficultés (isolement géographique ou culturel par exemple).

Elles ne sont que rarement parties en vacances en dehors du cercle familial élargi, et peuvent n'avoir jamais pu bénéficier de ce temps privilégié de découverte ou de redécouverte des liens familiaux et de l'importance de la relation parent(s)-enfants.

Organisation du séjour : (familles, partenaires....)

Le projet vacances s'inscrit dans une démarche d'intégration de la famille (parents et enfants).

Il permet à des familles à revenus modestes d'accéder à des vacances familiales, plutôt en milieu rural, dans un contexte de convivialité et de solidarité avec des bénévoles qui les accompagnent dans leurs déplacements et les activités.

Les familles sont plus ou moins mobiles, et quelques unes ne pourraient pas partir sans un soutien et un accompagnement.

- o L'association à travers son projet se mobilise pour la lutte contre les exclusions, et/ou dans un objectif de prévention, conjointement avec les partenaires sociaux, pour une collaboration renforcée.

Le recrutement se fait simultanément avec tous nos partenaires, les C.A.F., le Conseil Général, les CCAS, les bénévoles, les différents travailleurs et acteurs sociaux.

Les familles sont rencontrées plusieurs fois avant le départ, selon les besoins pour l'élaboration de chacun. *de projets.*

L'accompagnement est la force du projet.

Sa mise en œuvre s'effectue en trois temps

- o La préparation au départ, avant les vacances
 - l'accompagnement avant le départ est une phase clef de la réussite ; il doit permettre à la famille de préciser son souhait, de comprendre le type de vacances que nous offrons, de construire son projet en l'aidant à préparer son budget, son voyage et tous les éléments qui lui permettront de réussir ses vacances
- o Le temps des vacances, permet
 - de consolider les liens familiaux, de mieux connaître les différentes richesses et cultures, de découvrir l'environnement et d'être actif

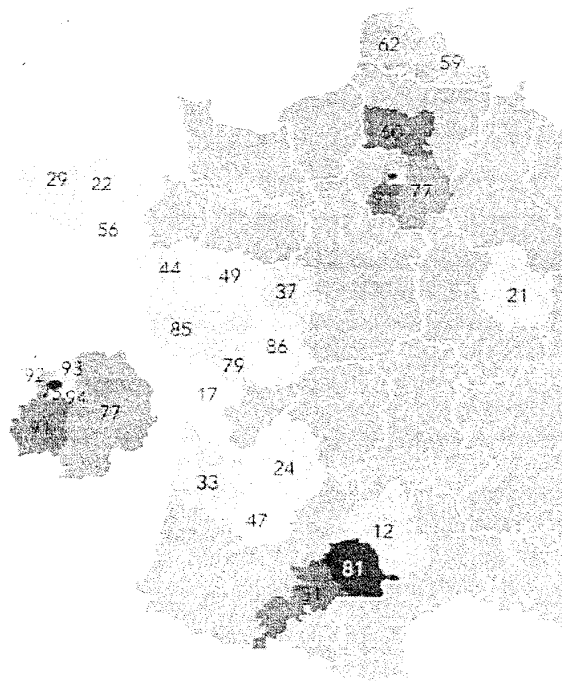
o Le retour

- l'association propose un accompagnement après les vacances pour développer le lien entre les familles et permettre aux personnes qui le souhaitent de s'investir dans la vie associative

Détermination du lieu (type d'hébergement, type de gestion) :

L'association est affiliée à la Fédération Vacances & Familles, et 27 départements participent à sa constitution.

- o Les associations dites de **départ** inscrivent les familles désirant partir. Toute l'année elles poursuivent la relation avec les familles afin de faire fructifier l'acquis des vacances dans la vie de tous les jours.
- o Les associations **d'accueil** reçoivent les vacanciers et les font bénéficier de l'accueil et de la relation de la démarche Vacances & Familles.
- o Les bénévoles de toutes les associations, deviennent souvent les points de référence pour des personnes qui, au départ, pouvaient en manquer.



- Départ seul
- Départ et accueil
- Association partenaire ne faisant que l'accueil (Tarn)

Les associations :

- du Nord et du Pas de Calais,
- de l'Oise,
- de Haute Garonne et
- de l'Île de France, où la fédération est implantée

ainsi que celles de l'Île de France :

- Essonne,
- Haut de Seine
- Paris,
- Seine et Marne,
- Seine Saint Denis,
- Val de Marne.

ont une activité tournée exclusivement vers

le départ des familles

Les autres associations organisent

- o l'accueil des familles venant d'autres départements,
- o le recrutement et la préparation au départ des familles de leur propre département.

- Le Tarn a un statut d'association prestataire de services et ne pratique que l'accueil.

Les familles sont accueillies dans des structures individuelles, selon leur vœux, maisons ou H.L.L. (Habitations légères de loisirs), dans des villages, hameaux, campings ou villages vacances. Les structures sont toutes gérées par des bénévoles qui en sont référents.

Moyens de transports :

Les familles peuvent arriver sur leur lieu de séjour en voiture, utiliser ou non leur véhicule pendant les vacances. Si elles ne sont pas véhiculées, elles arriveront par le train et dans ce cas, les bénévoles les accueilleront à la gare.

Sur place, elles ont la possibilité d'avoir des vélos (sous caution de 10 €).

Participation des familles (à la construction du projet, financière...):

La construction se fait avec la famille, les partenaires et l'association.

La famille doit obligatoirement adhérer à l'association pour un montant de 10 €. L'adhésion permet de partir en vacances, de participer aux activités et à l'assemblée générale.

La contribution financière se décompose

de Bons Vacances, et

d'un apport personnel constitué -d'un forfait famille et -d'un forfait par personne.

Ces deux forfaits dépendent du montant du QF.

Coût du séjour :

Le séjour a un coût, par exemple pour un séjour de deux semaines pour une famille de quatre personnes, le coût revient à 500 € par famille et 100 € par personne. Il recouvre divers frais à la charge de l'association : assurance, locations des structures, l'achat de vélos, mobilier, appareils électroménagers, frais d'entretien, frais de déplacement et de téléphone, activité de loisirs(transport, entrées, matériel d'animation...), gestion frais salariés et administratifs).

Financement :

Il est financé par les BV, la contribution financière de la famille. Vacances & Familles se mobilise pour trouve le reste auprès de différents partenaires. (CAF - CA - CCAS...)

Les freins repérés :

La méconnaissance des familles du dispositif, malgré la communication faite auprès des différents partenaires.

Les éléments facilitateurs :

Information relayée par les travailleurs sociaux, possibilité d'échéancier pour le paiement de la participation familiale.

En dehors de la période estivale l'association développe une vie de réseau entre familles accompagnées et bénévoles de l'association. Dans ce cadre, elle organise deux mini séjours à thèmes sous forme de week-ends à la fois pour des familles qui ne sont pas prêtes à partir pour de longs séjours et pour celles qui sont inscrites dans le processus de préparation au départ. Il s'agit d'acquérir les éléments de base de départ en vacances et de tester ses propres capacités au regard de situations proposées.